

**NOTRE-DAME
DES-LANDES
ENRACINONS
L'AVENIR !**

sur
la
Zad

LE
10 FÉVRIER 2018 À 12H

INFOS SUR
zad.nadir.org
www.acipa-ndl.fr



NOTRE-DAME-DES-LANDES

ENRACINONS L'AVENIR !

POURQUOI CONVERGER MASSIVEMENT SUR LA ZAD LE 10 FÉVRIER ?

Depuis des décennies, les 1.650 ha de la zad étaient menacés par un projet d'aéroport climaticide, destructeur de terres nourricières, de zones humides et de liens sociaux. En lieu et place de ce projet, des paysan.ne.s résistant.e.s ont continué de vivre sur leurs terres et de nouveaux.elles habitant.e.s sont arrivé.e.s dans les 10 dernières années. Il s'invente sur la zad des formes de vie, d'habitats et d'agriculture fondées sur le partage, la rencontre, le soin du vivant et des biens communs.

En ce 17 janvier 2018, le gouvernement a enfin décidé de renoncer à ce projet mortifère. Le 9 février, la Déclaration d'Utilité Publique du projet d'aéroport à Notre-Dame-des-Landes sera caduque. Nous serons alors heureux de célébrer dès le lendemain la préservation de ce bocage, avec toutes celles et ceux qui ont accompagné cette longue histoire de lutte victorieuse au cours des dernières décennies ainsi que celles et ceux qui ont envie de le découvrir.

Alors que le gouvernement a annoncé sa volonté de mener à bien des expulsions au printemps, nous poserons ensemble le 10 février les prochains jalons de l'avenir de la zad de Notre-Dame-des-Landes. Nous y affirmerons :

- la nécessité pour les paysan-ne-s et habitant-e-s exproprié.e.s de pouvoir recouvrer pleinement leurs droits au plus vite.
- le refus de toute expulsion de celles et ceux qui sont venu.e.s habiter ces dernières années dans le bocage pour le défendre et qui souhaitent continuer à y vivre ainsi qu'à en prendre soin.
- une volonté de prise en charge à long terme des terres de la zad par le mouvement dans toute sa diversité - paysans, naturalistes, riverains, associations, anciens et nouveaux habitants.
- le besoin, pour le mettre en oeuvre, d'une période de gel de la redistribution institutionnelle des terres.
- le désir partagé que ce territoire reste un espace d'expérimentation sociale, environnementale et agricole.

Cette journée sera aussi l'occasion de montrer notre solidarité vis-à-vis de diverses résistances contre des projets destructeurs et autres luttes sœurs.

Si le gouvernement décidait envers et contre tout de mener à bien des expulsions sur la zad, il nous faudrait alors être aussi fort nombreux.ses à réaffirmer notre volonté de l'empêcher.

Nous vous appelons donc à vous organiser dès aujourd'hui pour se retrouver nombreux.ses sur la zad le 10 février et enracer son avenir.

Chacun.e est invité.e le 10 février à apporter pousses, arbustes ou arbrisseaux pour enrichir les haies du bocage et marquer l'enracinement de chaque lieu défendu.

Nous rappelons ci-dessous les bases communes que s'est donné le mouvement dans la perspective d'un avenir sans aéroport au-delà de l'abandon du projet.

Parce qu'il n'y aura pas d'aéroport, ce texte en 6 points a pour but de poser les bases communes nécessaires pour se projeter sur la ZAD une fois le projet d'aéroport définitivement enterré.

Il a été réfléchi au sein d'une assemblée régulière regroupant les différentes composantes du mouvement de lutte dont l'objectif est de penser l'avenir des terres une fois le projet abandonné et longuement débattu à plusieurs reprises, dans de multiples composantes et espaces d'organisation du mouvement.



Nous défendons ce territoire et y vivons ensemble de diverses manières dans un riche brassage. Nous comptons y vivre encore longtemps et il nous importe de prendre soin de ce bocage, de ses habitant-e-s, de sa diversité, de sa flore, de sa faune et de tout ce qui s'y partage.

Une fois le projet d'aéroport abandonné, nous voulons :

- 1** Que les habitant-e-s, propriétaires ou locataires faisant l'objet d'une procédure d'expropriation ou d'expulsion puis-sent rester sur la zone et retrouver leurs droits.
- 2** Que les agriculteurs-ices impacté-e-s, en lutte, ayant refusé de plier face à AGO-VINCI, puissent continuer de cultiver librement les terres dont il-elles ont l'usage, recouvrer leurs droits et poursuivre leurs activités dans de bonnes conditions.
- 3** Que les nouveaux habitant-e-s venu-e-s occuper la ZAD pour prendre part à la lutte puissent rester sur la zone. Que ce qui s'est construit depuis 2007 dans le mouvement d'occupation en terme d'expérimentations agricoles hors cadres, d'habitat auto-construit ou d'habitat léger (cabanes, caravanes, yourtes, etc), de formes de vies et de luttes, puisse se maintenir et se poursuivre.
- 4** Que les terres redistribuées chaque année par la chambre d'agriculture pour le compte d'AGO-VINCI sous la forme de baux précaires soient prises en charge par une entité issue du mouvement de lutte qui rassemblera toutes ses composantes. Que ce soit donc le mouvement anti-aéroport et non les institutions habituelles qui détermine l'usage de ces terres.
- 5** Que ces terres aillent à de nouvelles installations agricoles et non agricoles, officielles ou hors cadre, et non à l'agrandissement.
- 6** Que ces bases deviennent une réalité par notre détermination collective. Et nous porterons ensemble une attention à résoudre les éventuels conflits liés à leurs mises en œuvre.

Nous semons et construisons déjà un avenir sans aéroport dans la diversité et la cohésion. C'est à nous tout-e-s, dès aujourd'hui, de le faire fleurir et de le défendre.

DÉROULÉ DE LA JOURNÉE ET SOIRÉE

10H30 Accueil des bus à Notre-Dame-des-Landes, café, tartines, chants, plantations d'arbres, balades.

12H00 Arrivées sur la zad, pique-nique dans le sac (stationnements fléchés à partir des bourgs environnants) et ralliement d'un des deux points de départ des déambulations.
(1. Gourbi - 2. Saint-Jean du Tertre)

13H00 Déambulations en musique vers Bellevue

15H00 Grand moment de convergence au niveau du hangar de l'avenir et du champ des bâtons

17H00 Fête - Fest-Noz / Concerts / Rave / Spectacles / Cantines Populaires
(programme détaillé à venir sur les sites)

INFOS PRATIQUES - PLANTER SUR LA ZAD

À chaque point d'arrivée sur zone, les apports de végétaux seront collectés pour être protégés, mis en nourrice et-ou directement plantés selon les conditions météo. **Pensez aux bottes** 😊

ACCÉDER EN VOITURE

Le bocage est fragile notamment en cette saison : merci de respecter les zones qui seront proposées et ne pas se garer dans les champs ni sur les chemins.

Le stationnement des véhicules sera fléché à partir des bourgs environnants : il sera linéaire le long des voies qui seront mises en sens unique.

Pour limiter le nombre de voitures,

penser au covoiturage et à la fin de parcours en vélo 😊

Repérage conseillé de la localisation précise de votre véhicule pour le retour du soir 😊

ACCÉDER EN CAR

Les cars sont attendus au bourg de Notre-Dame-des-Landes. Accueil des participants et animations sont prévus en matinée.

COVOITURER

ACCUEILLIR OU SE LOGER

Un site permet de répertorier annonces de demandes et propositions d'hébergement, de covoiturage : www.annonces-ndl.org

PARTICIPER

Des bénévoles sont bienvenus, nombreux
s'inscrire sur
10fev18ndlzad@riseup.net

POUR PLUS D'INFOS

www.acipa-ndl.fr - zad.nadir.org
Pour tous renseignements sur le 10 février :
10fev18ndlzad@riseup.net

